

1 9 3 5

ACIER

DE L'ACIER

25, RUE DU GÉNÉRAL FOY, 25
PARIS. TEL.: LABORDE 62-25

DE L'UTILISATION

POUR L'UTILISATION

PUBLIÉ PAR L'OFFICE TECHNIQUE



ALGER

VILLE NEUVE

ALGER



191646



VILLE NEUVE



M. PREUILH, Architecte : Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.



Nr. inv. 590

Photo EICHACKER.

Nr. egz.: 00055539

P52/68



M. KAST, Architecte : Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.

Photo EICHACKER

ALGER, seuil de la France en Afrique, point d'éclatement de toutes les routes impériales françaises, Alger se hausse rapidement à sa dignité de capitale.

Petite ville, il y a trente ans, elle se classe aujourd'hui au troisième rang des villes de France par sa population.

A cette allure, l'obligation d'ordonner ses constructions, de réformer les vieux quartiers, d'abolir les taudis, de régler son extension, est une tâche immense pour laquelle la Municipalité a besoin de tous les concours. Elle les a trouvés nombreux, compétents, hardis, dévoués. Urbanistes, architectes, artistes, entrepreneurs, industriels, décorateurs, tous luttent avec émulation, pour résoudre le problème.

L'Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier marque ici sa place, nous l'en félicitons.

Ce n'est pas un privilège, car il y a place pour tous au soleil et il y a un beau soleil à Alger.

Mars 1935.

Charles BRUNEL, Maire d'Alger.

I. AVANT-PROPOS

La croissance d'une ville n'est pas le fait du hasard, mais de la conjonction de certaines conditions où se trouvent le sol, le climat, la position géographique, de besoins économiques, d'exigences sociales.

La ville, complexe vivant, pressent confusément qu'elle grandira; les plus habiles des propriétaires urbains devinent comment se produira cette croissance, mais c'est aux urbanistes et aux architectes de l'exprimer, à la municipalité de la favoriser.

Le plus souvent la croissance est lente; si elle est rapide, c'est qu'on passe généralement d'une agglomération de quelques maisons à une ville grandie trop vite; la monotonie de ses aménagements trahit le principal souci des bâtisseurs qui a été de les multiplier: villes champignons des États-Unis.

Il est rare qu'une ville ancienne, ayant déjà atteint un grand développement sur un rythme régulier au cours d'un siècle, grandisse soudain tant et si vite, qu'en cinq années son aspect en soit transformé.

Tel est cependant le cas d'Alger.

De 1929 à 1935, Alger est devenu une ville neuve. L'étude suivante témoigne de l'effort créateur d'Alger ville neuve, fourni par les propriétaires et la Municipalité qui, sous la haute direction de M. le Maire Brunel, réalise enfin l'assainissement des vieux quartiers et le relogement convenable de leurs habitants.



Vue Générale d'Alger en 1869



Vue Générale d'Alger en 1935.

Photo EICHACKER.

Le résultat de ces efforts participe à l'embellissement de la ville, selon le plan prévu par M. Henri Prost, architecte, membre de l'Institut, conseiller technique de la Municipalité d'Alger.

Un nouvel Alger se précise donc chaque jour. Déjà l'essentiel est dessiné; il nous a paru intéressant et utile d'en faire une relation.

Il n'est pas indifférent pour l'avenir des villes algériennes que ce soit Alger qui donne l'exemple: l'extension d'Alger, capitale administrative et géographique de l'Afrique du Nord, exprime le développement politique et économique du pays tout entier.

Il est à souhaiter que les futurs quartiers de Tunis, de Constantine, d'Oran, de Casablanca, soient construits comme ceux d'Alger: une œuvre architecturale rationnellement conçue, solidement exécutée, est, en même temps qu'un exemple, le plus précieux des enseignements.

Nous tenons à remercier ici, tous ceux qui, si aimablement, ont facilité cette étude: fonctionnaires de la Mairie et de la Régie Foncière de la Ville d'Alger, architectes et constructeurs métalliques.

Notre reconnaissance va, en particulier, à M. le Maire Charles Brunel qui a bien voulu écrire la préface qu'on vient de lire et à M. Henri Prost dont la note publiée plus loin sous le titre: Le Plan Régional d'Alger est la meilleure conclusion de cette étude.



M. PREUILH, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques.

Photo EICHACKER.

2. LES IMMEUBLES PRIVÉS

Alger comptait 200.000 habitants en 1914 et, en 1934, 350.000. La population a augmenté surtout après la guerre.

Bien que la majorité des nouveaux habitants paraissait décidée, tout d'abord, à se contenter de fort peu, et souvent



même, d'un simple abri, il y eut bientôt un grand besoin de logements, lequel concordait avec la possibilité d'employer des capitaux disponibles.

Et l'on construisit.

En 19 mois, du 1^{er} janvier 1933 au 31 août 1934, 320 millions de francs furent investis dans la construction de 734 immeubles grands et petits.

La construction fut moins aisée que le financement, à cause qu'Alger est coincée entre la mer et les collines du Sahel. Ainsi, la topographie d'Alger a contraint la ville à un développement





M. ROSAZZA, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.

concentrique sur un terrain aux nombreux accidents : coteaux, ravins. Souvent, comme le montrent certaines photographies, les immeubles sont accrochés à flanc de coteau, entre des rues à des hauteurs bien différentes.

L'ossature portante en acier a permis de construire des immeubles à étages sur des terrains très abrupts, comme ceux du Télémy, des rues du Duc des Cars, du Docteur Trolard où on désespérait de pouvoir le faire tant que l'on n'eut pas connu le système de construction à ossature portante.

La conception et la réalisation des ossatures portantes en acier de ces immeubles a exigé beaucoup d'ingéniosité et de connaissances techniques.

L'ossature portante en acier réduit au minimum les points



A gauche : MM. GUERINEAU et BASTELICA, Architectes ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. A droite : MM. SEILER et LATHUILLIERE, Architectes ; MENIN, DELENGE & Cie, Constructeurs Métalliques.



N. PREUILH, Architecte : Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique.

Photo EICHACKER.

d'appui, allège considérablement le poids du gros œuvre, elle a donc permis dans tous les cas et par rapport aux autres systèmes de construction, la simplification des fondations et la diminution de leur coût.

Dès 1930, l'OTUA s'était appliqué à faire connaître, en Algérie, par ses moyens habituels de propagande : conférences, projections de films cinématographiques, distribution de documents, les qualités et les usages nombreux de l'ossature portante en acier d'immeubles.

Le caractère temporaire des dispositions de la loi Loucheur, dont l'effet devait cesser le 1^{er} janvier 1935, a été un facteur



En haut et à gauche : M. RITTER, Architecte ; Forges GARCIA, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. ETIENNE, Architecte ; MALARET, Constructeur Métallique. En bas et à gauche : M. ROSAZZA, Architecte ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. ROSAZZA Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques.



M. PARSY, Architecte ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques.

Photo EICHACKER.

important, mais non déterminant, du développement d'Alger.

Cette échéance a poussé de nombreux propriétaires à hâter la construction d'immeubles en projet. Ils ont généralement choisi l'ossature portante en acier parce qu'elle garantit en soi-même une rapidité bien plus grande de construction que tout autre système.

Nous n'avons pas inscrit sur le premier plan d'Alger, ci-avant, dressé par nous (1) tous les immeubles privés construits au cours des 30 derniers mois, mais seulement les grands immeubles à ossature en acier. Exception faite des quatre groupes

(1) Voir pages 14 et 15.

d'immeubles de la Régie Foncière (1) rangés dans la catégorie des immeubles de relogement que nous examinerons plus loin, les 200 autres immeubles inscrits sur ce premier plan appartiennent à des particuliers ou à des sociétés privées. Ces immeubles peuvent être répartis topographiquement de la façon suivante :

1° Flancs des coteaux des Tagarins et de Mustapha, le long d'une route dominant ce qui sera plus tard le centre de la ville et des rues adjacentes : immeubles de grand luxe. Ce nouveau quartier du chemin de Télémy, depuis les rues d'Esthonie et du Duc des Cars, jusqu'au Parc de Galland, est aujourd'hui la zone résidentielle élégante dans un beau site quoique rapprochée de la zone des affaires.

(1) Groupes : Vauban, n° 122, Anciennes Messageries, n° 89, Avenue Malakoff, n° 45, rue Léon-Roches, n° 88.



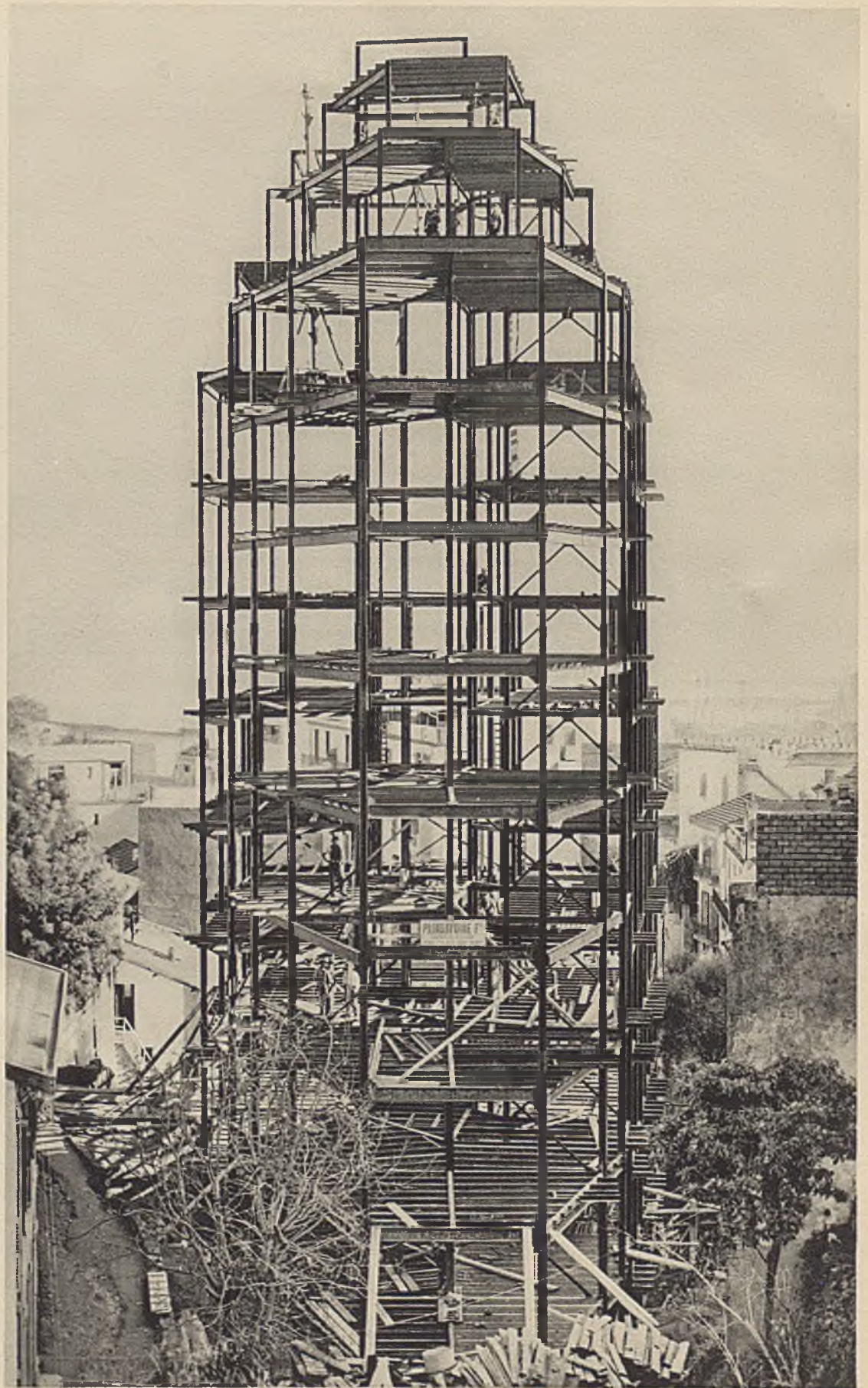


Vue générale d'un groupe d'immeubles faisant face au nouveau bâtiment du Gouvernement général. La place séparant ces immeubles de ceux du Gouvernement général est en voie d'aménagement, suivant un plan dressé par MM. PROST & ROTIVAL.

Immeuble de gauche : M. RITTER, Architecte ; Forges GARCIA, Constructeurs Métalliques. Immeuble de droite : M. ROSAZZA, Architecte ; MENIN, DELENGEIGNÉ & Cie, Constructeurs Métalliques. Immeuble du milieu : M. ROSAZZA, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

2° Le long de l'artère aux noms divers (avenue de la Bouzaréa, rue Bab-el-Oued, rue Bab-Azoun, rue d'Isly, rue Michelet) qui traverse la ville et dans les rues voisines : immeubles d'affaires (rues d'Isly, Michelet) et de rapport (quartier de l'Agha) aux places d'immeubles vieux de trois quarts de siècle, pour la plupart, qui ont été démolis.

3° Dans les agglomérations satellites de Bab-el-Oued, Belcourt, Hussein-Dey : immeubles d'habitation à loyer moyen.



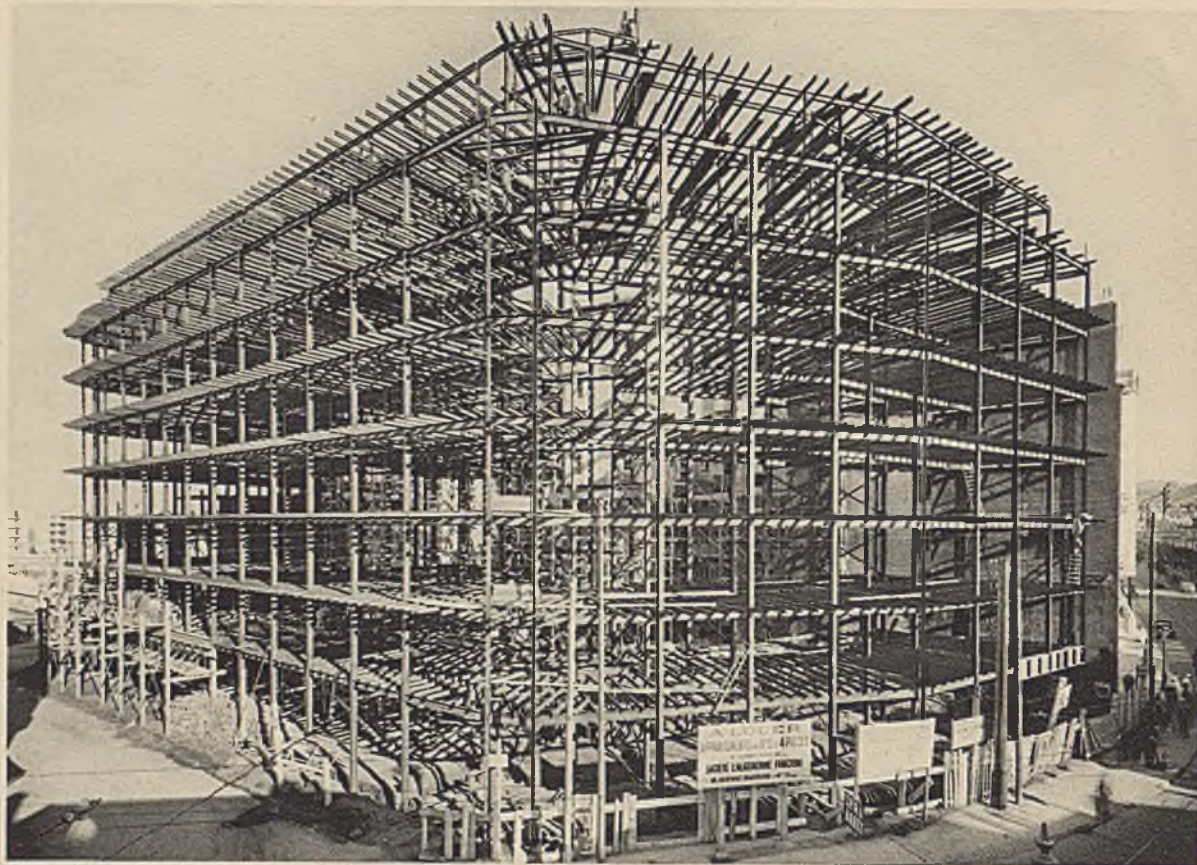
Ossature en acier. M. VOIRON, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques.

Photo EICHACKER



Immeuble terminé. M. VOIRON, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques.

L'OSSATURE EN ACIER S'ADAPTE BIEN.



Ossature en acier. M. PREUILH, Architecte : Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.
Immeuble terminé. M. PREUILH, Architecte : Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.

Photos EICHACKER.

AUX RELIEFS VARIÉS DES DIVERS QUARTIERS D'ALGER.



DANS LES ZONES DE RÉSIDENCES D'ALGER, SUR LES COTEAUX.



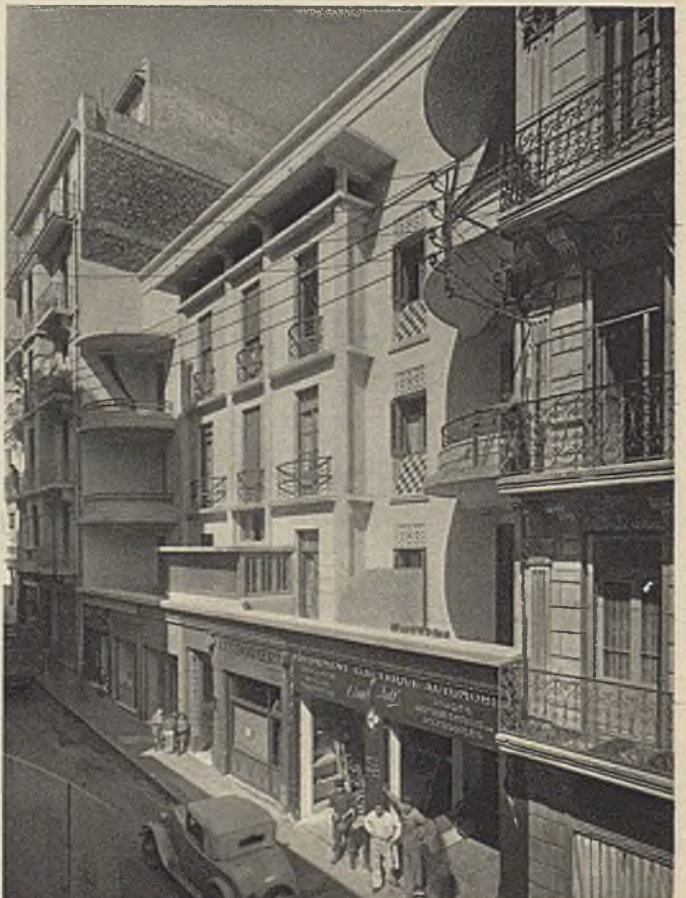
En haut et à gauche : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. ROIDOT, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. En bas et à gauche : M. BONET, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. JAPERT, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique.

DE MUSTAPHA, PAR EXEMPLE, LA PLUPART DES IMMEUBLES.



En haut et à gauche : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : MM. RAMALLI et FANKHAUSER, Architectes ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à gauche : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. BERGONZO, Entrepreneur ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

SONT A OSSATURE EN ACIER, DE MÊME.



En haut et à gauche : MM. GUERINEAU et BASTELICA, Architectes ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à gauche : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. ALBOU, Architecte ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

QUE DANS LES QUARTIERS DE COMMERCE ET D'AFFAIRES.



En haut et à gauche : M. ROIDOT, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : MM. GUERINEAU et BASTELICA, Architectes ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. En bas et à gauche : M. RICHARD, Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : MM. SEILER et LATHUILLIÈRE, Architectes ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

LES QUARTIERS POPULAIRES DE BAB-EL-OUED,



En haut et à gauche : M. ROGER, Architecte ; MENIN, DELENGE & Cie, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. ROSAZZA, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique. En bas : M. ROSAZZA, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique. Photos EICHACKER.

DE BELCOURT, D'HUSSEIN-DEY, DU RUISSEAU,



En haut et à gauche : MM. VASELON et GARNIER, Architectes ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. CIVERA, Archtecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas : M. SIFRE, Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

DU HAMMA, DE LA REDOUTE, ETC... COMPTENT.



En haut et à gauche : M. MORESCHI, Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. JUANEDA, Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas : MM. BRAHAU et RIPOLL, Architectes ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

DE NOMBREUX IMMEUBLES A OSSATURE EN ACIER.



En haut et à gauche : M. FAURE, Architecte ; MENIN, DELENGE & Cie, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : MM. RIJTER et CAVIGLIOLI, Architectes ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas : M. BONET, Architecte ; Ateliers DURAFOR, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

L'OSSATURE EN ACIER PORTE DES CITÉS OUVRIÈRES,



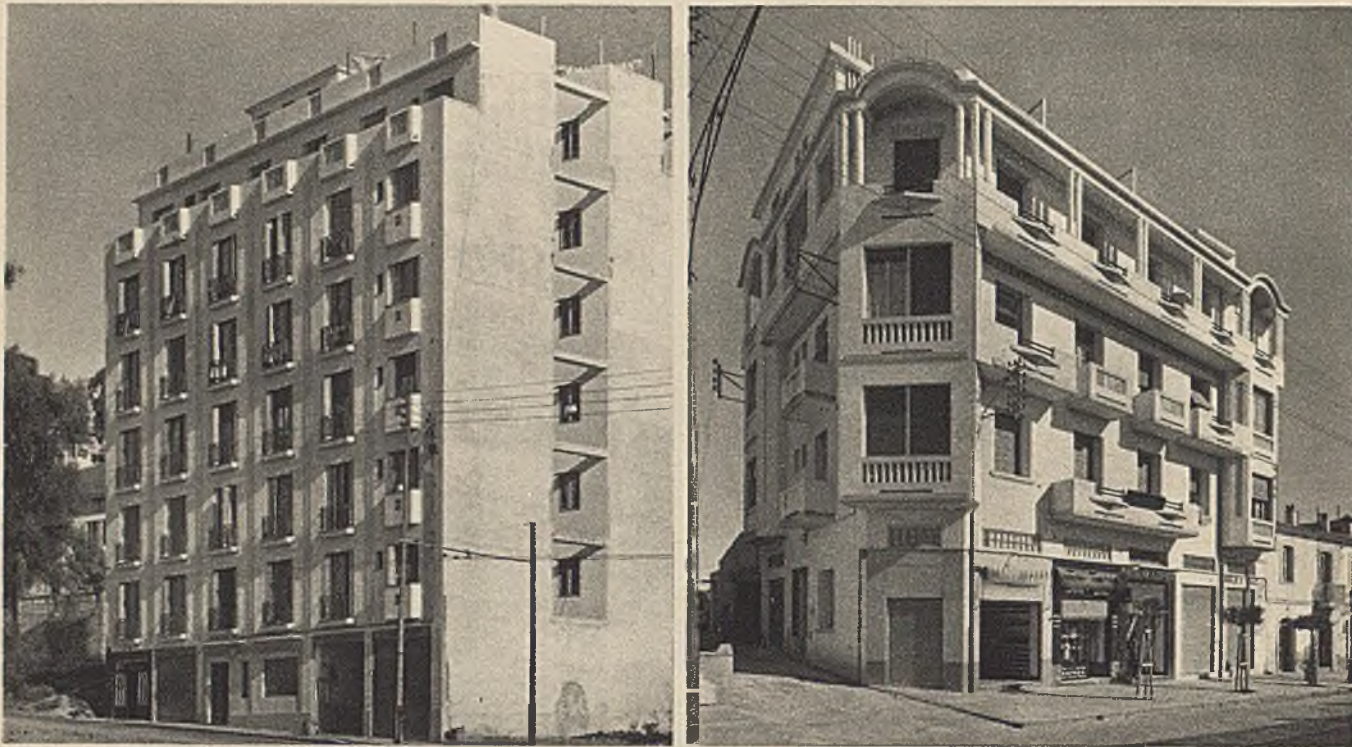
En haut : H. B. M. M. FERLIE, Architecte ; Fores GARCIA, Constructeurs Métalliques. En bas : Cité ouvrière. M. FERLIE, Architecte ; Ateliers DURAFOUR Constructeurs Métalliques.



Société Française de Secours aux Blessés Militaires.
MM. GRACIS et SEIGLE, Architectes ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.

Photos ECHACKER

AUSSI BIEN QUE DE NOMBREUX IMMEUBLES DE RAPPORT.



En haut et à gauche : M. MARS, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique. En haut et à droite : M. De MIRAS, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique. En bas : MM. SEILER et LATHUILLIERE, Architectes ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. Photos EICHACKER.

RÉPARTIS DANS TOUTE LA VILLE.



En haut et à gauche : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. SALASC, Architecte ; MALARET, Constructeur Métallique. En bas et à gauche : M. RICHARD, Architecte ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. PREUILH, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques.

L'OSSATURE EN ACIER.



En haut et à gauche : M. LOMBARDI, Architecte ; Michel PANDOLFO, Constructeur Métallique. En haut et à droite : M. ROSAZZA, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à gauche : M. VOIRON, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. En bas et à droite : M. ETIENNE, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques.

CONVIENT A TOUS LES PARTIS ARCHITECTURAUX.



En haut et à gauche : M. FERLIE, Architecte ; PAINDAVOINE Frères, Constructeurs Métalliques. En haut et à droite : M. SALVADOR, Architecte ; Ateliers DURAFOR, Constructeurs Métalliques. En bas : M. NARDI, Architecte ; MENIN, DELENSEIGNE & Cie, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

3. L'ŒUVRE DE LA MUNICIPALITÉ

TRANSFORMATION DES VIEUX QUARTIERS D'ALGER. IMMEUBLES DE RELOGEMENT

A chaque ville il faudrait son baron Haussmann. Faute d'avoir eu pendant des années une autorité et une volonté comparables à celles du célèbre préfet, Alger a dû longtemps subir en son centre l'insalubre et inaccessible quartier de la Marine.

A l'endroit où le resserrement entre les collines et la mer est le plus grand, les arabes avaient édifié la " casbah ", au pied de laquelle les Français de 1840 établirent hâtivement une petite ville aux maisons pressées les unes contre les autres, aux rues étroites et tortueuses.

Plus tard, Alger s'étant développé, la petite ville ne fut plus qu'un quartier : le quartier de la Marine. Abandonné successivement par l'administration, le commerce, la bourgeoisie, le quartier



Immeubles de relèvement, Groupe des Anciennes Messageries : M. FERLIE, Architecte : OMNIUM d'ENTREPRISES, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

de la Marine déchet ; depuis un demi-siècle il était le refuge d'une population misérable, qui s'y était entassée. La densité de sa population était de 2.412 habitants à l'hectare alors, qu'à Paris, dans les quartiers les plus peuplés et en voie de disparition, il n'est pas toléré plus de 800 habitants à l'hectare.

Il n'est besoin que de voir les trois photographies reproduites ci-après pour être convaincu du danger que présentait le quartier de la Marine pour la santé de ses habitants et de la population d'Alger tout entière.

C'est que le quartier de la Marine était comme une enclave au centre d'Alger ; au surplus cette position en faisait un bouchon de la circulation.

Il y a cinquante ans déjà, la logique et l'intérêt collectif exigeaient la transformation du quartier de la Marine. Dans le projet de M. Redon, daté de 1884, on lit :

« Les taudis repoussants et les ruelles du vieux quartier de la Marine doivent laisser la place à de larges percées et à des constructions luxueuses, susceptibles d'y recevoir la bourgeoisie riche qui s'en éloigne ». M. Redon prévoyait le relogement de la population pauvre dans des immeubles à construire à Bab-el-Oued.

De même, M. Brunel, dans son rapport du 27 mars 1931, estimait que le futur quartier de la Marine devait être un quartier de luxe, adapté aux affaires, et largement ouvert à la circulation.





Il écrivait en outre : « Aucun immeuble ne sera détruit... avant que l'on ait pu offrir à ses habitants un logement sain, confortable et suffisant, de prix abordable... en remplacement du taudis qu'ils devront abandonner au démolisseur ».

Pour accomplir ce programme dans les meilleures conditions possibles, la Ville d'Alger a passé, avec le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie et la Compagnie Nouvelle et Financière, une

Cour d'un immeuble du quartier de la Marine. Photo de LOUVENCOURT.



Immeubles de logement, Groupe des Anciennes Messageries ; M. FERLIE, Architecte ; OMNIUM d'ENTREPRISES, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER,

convention dont la caractéristique est l'exécution des travaux d'urbanisme sous le contrôle étroit de la Ville par une société : la Régie Foncière de la Ville d'Alger, qui prélève simplement une prime de bonne gestion.

Les obligations émises par la Régie Foncière sont garanties par la Ville.

La Ville a la faculté de faire assurer par la Régie Foncière, en tout ou en partie, la construction et l'exploitation d'immeubles d'habitation à bon marché pour le relogement des ex-habitants du quartier de la Marine.

Cette convention permettait de commencer les travaux de destruction des taudis et de construction de logements convenables en 1933. Depuis, ces travaux continuent sur un rythme qui va s'accélégrant, cependant que les services compétents de la Ville tracent, sous la direction de M. Prost, le plan du nouveau quartier de la Marine.

Le programme de relogement satisfait, à la fois, la logique, les lois du développement d'Alger indiquées plus haut et les relogés.

Le deuxième plan d'Alger ci-avant (1), dressé par nous suivant les indications de la Régie Foncière, montre que les immeubles de relogement construits ou en projet, sont tous sauf un, situés à Bab-el-Oued, à proximité des lieux où travaillent la plus grande partie des 18.000 relogés : le port et les maisons de commerce voisines.

Le système de construction de ces immeubles de relogement a été choisi, après examen comparatif des différents systèmes, par la Régie Foncière avec autant de soin que leurs emplacements.

La température des côtes nord de l'Algérie étant généralement tiède, le chauffage central pour toutes les pièces de

(1) Voir page 43.

logement de ces immeubles aurait été inutilisé. Mais il était nécessaire que les murs assurent la protection des relogés contre la température extérieure aussi bien aux rares jours de froid qu'aux jours nombreux de grande chaleur. C'est ce qui a été exigé par la Régie Foncière pour les immeubles de relogement.

Pour ce qui est des planchers, la crainte de la vermine, des insectes, le respect d'un usage méditerranéen interdisaient les parquets en bois, lesquels, dans les pays où ils sont utilisés, contribuent à l'insonorité des planchers. Au contraire les dalles de ciment, ou les carrelages, dont l'emploi est généralisé en Algérie, sont extrêmement sonores. Sous ces dalles et ces carrelages, un plancher hétérogène, fer et hourdis de terre cuite, par exemple, qui s'oppose à la transmission des vibrations sonores, est donc nécessaire. Etant données ces considérations, les planchers monolithes en béton n'ont pas été employés et les planchers à solives en acier ont été exigés par la Régie Foncière pour les immeubles de relogement.

Le gros œuvre de ces immeubles ne pouvait être en maçonnerie à murs portants parce que ce système de construction n'est pas économique pour des immeubles à grand nombre d'étages : les charges à supporter obligent de construire des murs épais dans lesquels sont incorporés beaucoup de matériaux, de main-d'œuvre ; ces murs épais absorbent une grande partie de la surface de plan et de planchers.

Il fallait donc utiliser la construction à ossature portante, mais l'ossature portante en béton aurait été lourde aussi et son exécution difficilement contrôlable. L'ossature portante en acier apparaissait à la Régie Foncière et à la Municipalité comme permettant le contrôle le plus facile et le plus sûr des travaux, elle est légère.

Les murs n'étant plus portants mais portés par l'ossature en acier pouvaient être réalisés en matériaux légers et parfaitement protecteurs du froid et de la chaleur (briques creuses de grandes dimensions, généralement) mais qui n'ont qu'une faible



Immeuble de logement, Groupe Malakoff ; M. BIENVENU, Architecte ; Ateliers DURAFOUR, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

résistance à l'écrasement.

En outre, l'emploi d'ossature en acier oblige normalement l'architecte à utiliser des planchers hétérogènes (fers, briques, sable et dalles de ciment) dont l'hétérogénéité garantit l'insonorité.

Aussi bien, la Régie Foncière de la Ville d'Alger exigeait l'ossature portante en acier pour les immeubles de logement : « L'ossature sera en charpente métallique et comprendra tous les éléments nécessaires à la solidité du



Rue du quartier de la Marine, toutes les maisons ont dû être étayées pour éviter l'écrasement. Photo de LOUVENCOURT



Immeuble de logement, Groupe VAUBAN ; M. PREUILH, Architecte ; Société des Etablissements ROBERT & Cie, Constructeurs Métalliques. Photo EICHACKER.

bâtiment, les autres éléments de superstructure seront considérés comme remplissage ne participant ni aux charges, ni aux contreventements ». (1)

LA DIRECTION DE L'OTUA.

(1) Extrait du Devis descriptif, clauses, conditions et charges particulières, relatif au groupe des Anciennes Messageries — Ilot C. Adjudication du 31 Août 1934. Page 5.



Ruelle du quartier de la Marine. Photo de LOUVENCOURT.

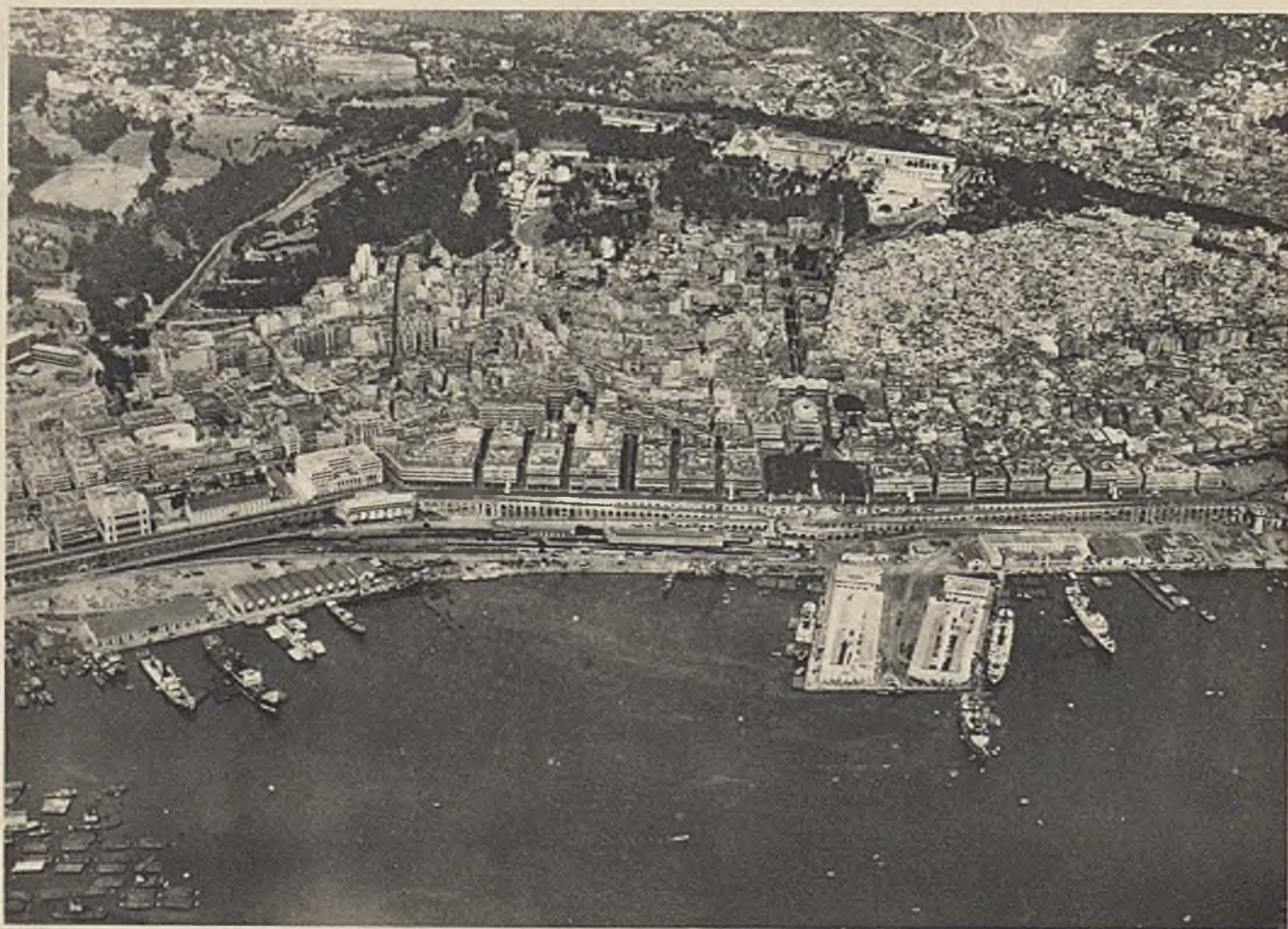
4. LE PLAN RÉGIONAL D'ALGER

L'agglomération algéroise en 1935 compte plus de 350.000 habitants contre 200.000 en 1914. Cette progression rapide s'est traduite par la construction d'un nombre considérable d'immeubles sur un territoire nullement préparé en vue d'une extension ordonnée.

De toutes parts, dans des situations les plus imprévues, des maisons se sont élevées au hasard des lotissements, et les maisons ont dépassé en hauteur les dimensions usitées antérieurement. Pour les constructeurs, il importait de disposer du maximum de surface habitable en vue d'obtenir le revenu maximum du capital engagé. La plupart ont donc été amenés à employer des ossatures portantes pour réaliser avec célérité leurs bâtiments et supprimer en partie les difficultés inhérentes à la complexité des mouvements de terrain. Les hautes maisons se sont ainsi élancées à l'assaut des collines dominant l'Alger d'avant-guerre à l'aide d'invraisemblables voies étroites, souvent sans issue, et d'escaliers aux pentes rapides.

Pour ceux qui connaissaient cet Alger d'avant-guerre si cher aux touristes et aux hivernants, ce fut avec une angoisse croissante pour l'avenir de la cité qu'ils virent ces hautes et puissantes constructions s'élever un peu partout, dans le plus parfait désordre urbain que l'on puisse imaginer, étranglant à tout jamais toute possibilité de circulation future sans engager des dépenses insurmontables et impossibles à envisager.

Les municipalités de l'agglomération algéroise, désarmées devant cet afflux de constructions, qui leur créait une richesse nouvelle mais aussi combien de soucis pour l'avenir, ont laissé construire n'importe où et n'importe comment. Cependant, des esprits clairvoyants, devant le massacre d'un des plus beaux sites méditerranéens, réagirent vigoureusement, et la municipalité de la ville d'Alger, principal élément de toute l'agglomération, par un véritable coup de force, établit un plan d'aménagement de son territoire, créant un zoning qui répartissait la densité de la population en fonction de la situation des quartiers. Peu de tracés nouveaux, car il était trop tard et que le temps manquait pour les études nouvelles, mais de l'ordre et de la méthode dans des buts d'hygiène et d'esthétique furent les résultats immédiats de ce remarquable effort.



Le port et le centre commercial de la Ville. A droite, la ville arabe, au centre, le quartier Rovigo : à gauche, le début du quartier de l'Isly.

La municipalité d'Alger, ce premier résultat étant obtenu, rechercha les moyens par lesquels la circulation si intense et toujours croissante pourrait être améliorée. La topographie de la région algéroise rend toutes les communes solidaires, et il est impossible d'apporter une modification au plan d'Alger sans répercussion considérable sur les communes voisines. Aussi, la municipalité prit-elle le parti de dresser à son propre compte un plan régional, intéressant non seulement son propre territoire, mais aussi celui de toutes les communes voisines et des agglomérations satellites qui s'étendent en front de mer et sur les coteaux supérieurs.

Pour apprécier cette décision, il faut se représenter que l'agglomération algéroise s'étend sur plus de 12 kilomètres de rivage, sur une profondeur qui, en bien des points, n'atteint pas 500 mètres, et



cela par suite d'un site accidenté qui s'oppose à toute extension facile en profondeur.

Le programme du plan régional a pour buts :

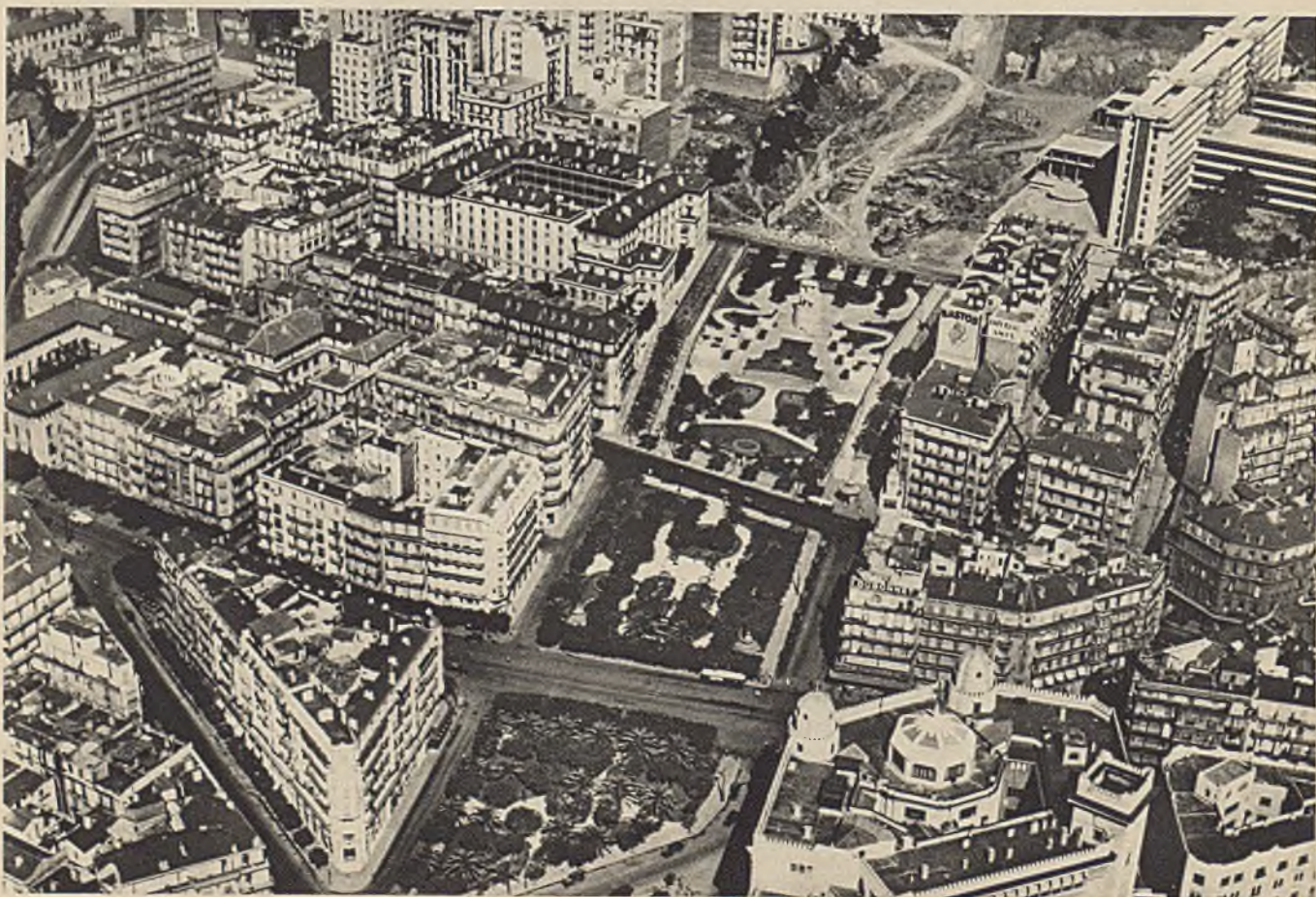
a) D'ordonner les circulations pour atténuer l'extension en largeur et faciliter l'accès aux coteaux supérieurs.

b) D'ordonner les constructions sur le territoire des communes de l'agglomération, comme il a été fait pour la ville d'Alger.

c) D'assainir les îlots insalubres et de reloger la population déplacée.

d) De créer et d'organiser des cités nouvelles destinées aux travailleurs indigènes, où ceux-ci puissent trouver le milieu et le cadre d'existence correspondant à leurs mœurs et à leur religion.

e) De préserver les principaux sites et vues panoramiques, et les réserves d'espaces libres.



Le boulevard Laferrière, futur centre administratif d'Alger. En haut et à droite de la photographie, les nouveaux bâtiments du Gouvernement Général.

f) De réaménager le port et ses abords en fonction de la construction d'une grande gare maritime dont l'exécution est imminente.

La création de circulations nouvelles vertébrant l'agglomération et permettant une sortie rapide vers la Mitidja, les stations balnéaires et les coteaux supérieurs rencontre une impossibilité absolue par les méthodes ordinaires, en conséquence à la construction de tous les immeubles qui se sont élevés depuis la guerre jusqu'en 1935. Prévoir l'élargissement des voies existantes est impossible : un plan d'urbanisme qui démolirait une ville est voué à une impuissance congénitale.

A la circulation moderne, il fallait des procédés nouveaux. La topographie si particulière d'Alger a conduit à projeter un ensemble de circulations souterraines permettant d'éviter à peu près toute



expropriation importante. Par les dispositions proposées, il sera possible, d'un point quelconque des communes situées sur les coteaux dominant Alger, d'arriver par un ensemble d'auto-routes au centre même d'Alger sans emprunter aucune des voies existantes. Ce dispositif sera coûteux, et c'est le seul qui soit réalisable et qui permette d'éviter qu'une sorte d'artério-sclérose ne paralyse complètement l'agglomération algéroise.

Sans entrer dans le détail du projet, on peut affirmer que, du boulevard Laferrière, il sera possible d'accéder au Télémy et à El Biar et autres communes à l'aide d'un tunnel ellipsoïdal et d'autos-routes permettant une circulation extra-rapide. Ce dispositif permet de doubler le Télémy à l'aide d'une succession de passages souterrains assurant un trafic intense et laissant à la promenade du Télémy son rôle de voie d'agrément et de desserte.



Les coteaux de Mustapha. Les derniers règlements d'urbanisme de la Ville d'Alger visent à protéger les nombreuses zones boisées que l'on voit sur la photographie.

Des aménagements conçus dans le même esprit relieront Alger à Saint-Eugène d'une part, et à Birmandreïs d'autre part. On ne verra plus les cars de Blidah et de la Mitidja encombrer les voies principales d'Alger; ils pourront ainsi sortir aisément de l'agglomération.

Ces circulations intercommunales qui vertèbreront l'agglomération algéroise auront pour corollaire des aménagements de détail et une réglementation générale des constructions analogue à celle en vigueur à Alger.

Ce projet est au point; il a été entièrement préparé par les soins de la Ville d'Alger; mais, pour qu'il soit opérant, il lui faut la coopération de toutes les communes de la région algéroise. Une loi proposée par le Gouvernement sanctionnera dans peu de temps le résultat de ces études.



La disparition des îlots insalubres est commencée ; le quartier de la Marine en voie de disparition, d'importants immeubles destinés au relogement des habitants déplacés sont en construction, certains sont déjà occupés. Le plan d'aménagement de ce quartier prévoit d'amples circulations et des emplacements réservés à des édifices administratifs. Alger, plus que jamais, doit prendre des dispositions lui permettant d'assurer largement son rôle futur de capitale de l'Afrique du Nord. Le Gouvernement général a déclenché ce mouvement par la construction d'édifices importants, la municipalité construit un nouvel hôtel de ville, mais les terrains manquent dans l'agglomération actuelle pour permettre d'étendre, suivant les nécessités, les édifices construits il y a un demi-siècle.

En remaniant le quartier de la Marine, on prévoit de vastes espaces de terrains réservés au transfert d'édifices, tels que palais de justice, tribunal de commerce, bibliothèques, etc..., qui contribueront à l'amélioration de l'aspect de la ville en front de mer.

Cet aménagement est intimement lié au remaniement de tout le front de mer, depuis la place du Gouvernement jusqu'au boulevard Laferrière, en fonction de la nouvelle gare maritime, qui est celle qui accueillera le touriste arrivant à Alger par hydravion, navire ou chemin de fer, et qui permettra de réaliser, à la place du boulevard de la République et du boulevard Carnot, une vaste promenade dont l'ampleur rivalisera avec la promenade des Anglais à Nice.

Telles sont les dispositions essentielles qui devront constituer les caractéristiques du plan général directeur de l'agglomération algéroise.



Henri PROST, Membre de l'Institut.

PRINCIPAUX IMMEUBLES A OSSATURE EN ACIER CONSTRUITS A ALGER DANS LES TRENTE DERNIERS MOIS

Les numéros figurant dans la première colonne permettent de trouver l'emplacement de l'immeuble dans le plan d'Alger, pages 14 et 15.

	SITUATION	PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES
1	2, rue du Languedoc.	Sté des Domaines de Ben Hassen.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
2	16, rue Clauzel.	Mélia.	Gracis et Seigle.	Ateliers Durafour.
3	15, rue Denfert Rochereau.	Seibeirras.	Germeau et Bastélica.	Ateliers Durafour.
4	10, rue de Paris (Belcourt).	Roussier.	Ferrant.	Ateliers Durafour.
5	17, rue des Moulins.	Gras Frères.	Bonet.	Ateliers Durafour.
6	9, rue Charras.	Entreprise Nord-Africaine.	Rosazza.	Ateliers Durafour.
7	38, rue Michelet.	Sté des Domaines de Ben Hassen	Preuilh.	Ateliers Durafour.
8	7, boulevard Thiers.	Société Villebois-Mareuil.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
9	116, rue Michelet.	Etablissements Vidal.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
10	15, boulevard Victor Hugo.	Standard Cy.	Guion.	Ateliers Durafour.
11	10, rue Horace Vernet.	Salvador et Montaldo.	Salvador.	Ateliers Durafour.
12	136 bis, chemin du Télémy.	Immeuble en copropriété.	Kast.	Ateliers Durafour.
13	Rue Etienne, Hussein-Dey.	Gornez.	Vasselon.	Ateliers Durafour.
14	75, chemin du Télémy.	Docteur Lacroix.	Rosazza.	Ateliers Durafour.
15	63 et 65, rue de Constantine, Hussein-Dey.	Charvin.	Le Bargy et Dumont.	Ateliers Durafour.
16	120, rue Michelet.	Etablissements Vidal.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
17	98, boulevard Saint-Saëns.	Sté des Domaines de Keroulis.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
18	11, rue Bourlon.	Docteur Alberti.	Rosazza.	Ateliers Durafour.
19	7, rue Horace Vernet.	Œuvres Diocésaines.	Bahin.	Ateliers Durafour.
20	97, rue de la Fontaine-Bleue.	Lo Yacono et Cie.	Ferlié.	Ateliers Durafour.
21	100, boulevard Saint-Saëns.	Sté des Domaines de Keroulis.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
22	175, chemin du Télémy (sur Parc de Galland).	Immeuble en copropriété.	Kast.	Ateliers Durafour.
23	13, rue de Metz.	Ferrer.	Christofle.	Ateliers Durafour.
24	64, boulevard Saint-Saëns.	Bondu.	Thadome.	Ateliers Durafour.
25	174, rue Sadi Carnot.	Walter et Galinier.	Vasselon.	Ateliers Durafour.
26	52, rue Sadi Carnot.	Mélia.	Gracis et Seigle.	Ateliers Durafour.
27	17, rue Sadi Carnot.	Seyfried Toche et Cie.	Bonafous.	Ateliers Durafour.
28	7, r. du Command ^t Rhinn.	Noette et Grenier.	Roidot.	Ateliers Durafour.
29	21, rue Denfert Rochereau.	Videau.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
30	Rue de Lyon (Champ de manœuvres).	Société Algérienne Foncière.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
31	2, rue Riboulet (angle rue Clauzel).	Waïlss.	Seiler et Lathuilière.	Ateliers Durafour.
32	5, rue Mizon.	Perez.	Molines.	Ateliers Durafour.
33	81, chemin du Télémy.	Immeuble en copropriété.	Voiron.	Ateliers Durafour.
34	13, rue du 11 Novembre, Hussein-Dey.	Cangemi.	Barcelot.	Ateliers Durafour.
35	6, rue d'Amourah.	Simian.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
36	24, boulevard de Champagne.	Stora et Timsit.	Bonet.	Ateliers Durafour.
37	23, rue Francis Garnier.	Bordure.	Fournier.	Ateliers Durafour.
38	Rampe Valée.	Société Française de Secours aux Blessés Militaires.	Gracis et Seigle.	Ateliers Durafour.
39	8, rue Sadi Carnot.	S. C. I. M.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
40	215, rue de Lyon.	Pic et Cie.	Gracis et Seigle.	Ateliers Durafour.
41	7, rue de Belfort.	Esposito.	Ferrant.	Ateliers Durafour.
42	108, rue Sadi Carnot.	Tiar.	Preuilh.	Ateliers Durafour.
43	38, rue Duc des Cars.	Tiar et Chabassière.	Martinez.	Ateliers Durafour.
44	Rue des Cactus, Le Ruisseau.	Cie Le bon.		Ateliers Durafour.

	SITUATION	PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES
45	74, avenue Malakoff.	Régie Foncière.	Bienvenu.	Ateliers Durafour.
46	13, rue Suffren.	Bonnet.	Bévia.	Ateliers Durafour.
47	3, rue du Docteur Trolard.	Bonnet.	Bonnet.	Ateliers Durafour.
48	Champ de manœuvres.	Raphaël Douieb.	Ramalli et Frankhauser.	Ateliers Durafour.
49	Champ de manœuvres.	Juzaud.	Bévia.	Ateliers Durafour.
50	165, chemin du Télémy.	Rosazza et Sintès.	Rosazza.	Ateliers Durafour.
51	146, chemin du Télémy.	Immeuble en copropriété.	Kast.	Ateliers Durafour.
52	7, avenue de l'Oriental.	Bernheim.	Breuillot et Emery.	Ateliers Durafour.
53	Rue Marguerite, Hussein-Dey.	Sté Foncière d'Hussein-Dey.	Marcel Pourchet.	Ateliers Durafour.
54	Avenue Laure, Hussein-Dey.	Scotto.	Barbet	Ateliers Durafour.
55	15, rue Horace Vernet.	Zanetti.	Bévia.	Ateliers Durafour.
56	8, rue de Beaufort.	Société Immobilière Beaufort.	Bonnet.	Ateliers Durafour.
57	23, rue de Constantine, Hussein-Dey.	Bruguières.	Dupin.	Ateliers Durafour.
58	6, rue de Constantine, Hussein-Dey.	Moretti.	Henri Chalon.	Ateliers Durafour.
59	Bd Gallieni-El Biar (en construction).	De Rafin.	Titre.	Ateliers Durafour.
60	7, r. Clauzel (en construction).	Pierre Blanchar.	Gareng.	Ateliers Durafour.
61	Rue Bab Azoun (en construction).	Sudaka.	Rosazza.	Ateliers Durafour.
62	Rue d'Esthonie (en construction).	Llopis.	Martinez.	Ateliers Durafour.
63	4, boulevard Baudin, Banque de l'Algérie.		Umbdenstock.	Ateliers Durafour.
64	12, rue Berthezene.	Salvator.	Salvator.	Ateliers Durafour.
65	Rue Fourchault (en construction).	Pelzer.	Caillet.	Ateliers Durafour.
66	166, rue de Lyon.	Mélia.	Gracis et Seigle.	Ateliers Durafour.
67	12, rue Livingstone.	Galéa.	Ferlié.	Paindavoine Frères.
68	9, boulevard de l'Orangerie.	Ripoll.	Etienne.	Paindavoine Frères.
69	2, rue Serpaggi.	Michel et Goelitzer.	Seiler et Lathuillière.	Paindavoine Frères.
70	156, rue Sadi Carnot.	Terrier.	Guerineau et Bastélica.	Paindavoine Frères.
71	17, chemin du Télémy.	Costa.	Etienne.	Paindavoine Frères.
72	62, rue Lys du Pac.	Lafon.	Voiron.	Paindavoine Frères.
73	48, boulevard Saint-Saëns.	Mouriès.	Preuilh.	Paindavoine Frères.
74	Rue Parney, Hussein-Dey.	Braha.		Paindavoine Frères.
75	Rue Parney, Hussein-Dey.	Ripoll.		Paindavoine Frères.
76	Face le Gouvernement général.	Michel.	Rosazza.	Paindavoine Frères.
77	18, rue Meissonier.	Defour.	Guerineau et Bastélica.	Paindavoine Frères.
78	12, boulevard Victor Hugo.	Broc.	Guerineau et Bastélica.	Paindavoine Frères.
79	Rue Saint Jean.	Bevilacqua.	Etienne.	Paindavoine Frères.
80	14, avenue du Jonchay.	Rosazza.	Rosazza.	Paindavoine Frères.
81	Rue Léon Roches.	Régie Foncière.		Paindavoine Frères.
82	Chemin Picard.	Chautard.	Etienne.	Paindavoine Frères.
83	24, rue du Languedoc.	Galéa.	Ferlié.	Paindavoine Frères.
84	18, rue Vasco de Gama.	Sigaud.	Faure.	Paindavoine Frères.
85	3, rue de Suez.	Siari-Lascar.	Gloerfelt.	Paindavoine Frères.
86	62, chemin Yusuf.	Noette et Groenier.	Roidot.	Paindavoine Frères.
87	Chemin Vauban.	Régie Foncière.		Paindavoine Frères.
88	Rue Léon Roches.	Régie Foncière.		Paindavoine Frères.
89	Boulevard de Provence.	Régie Foncière.	Ferlié.	Omnium d'Entreprises.
90	19, rue Jean Macé.	Grache.	Salasc.	Malaret.
91	63, rue Sadi Carnot.	Bey et Demeure.	Moreschi.	Malaret.
92	105, rue de Lyon.	Mélia.	Leborgne.	Malaret.
93	54 ter, rue Marey.	Yacono.	Moureu.	Malaret.
94	Angle rue Millet et Ferdinand-Bouisson.	Cangemi.	Etienne.	Malaret.
95	Deux immeubles, chemin Parney, Hussein-Dey.	Cosimi.	Cosimi et Barbera.	Malaret.
96	Pavillon des Tuberculeux.	Hôpital de Mustapha.	Guiachain.	Michel Pandolfo.
97	Angle rue Mizon et rue Christophe-Colomb.	Guistiniani.	Rosazza.	Michel Pandolfo.
98	Angle rue Edith Cavell et rue Altairac.	Galleja.	Lombardi.	Michel Pandolfo.
99	Angle rue Augustin Thierry et Cité Bitche.	Bekkar.	Laget.	Michel Pandolfo.
100	48, 50, 52, chemin Yusuf.	Leveratto.	Preuilh.	Michel Pandolfo.

	SITUATION	PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES
101	10, rue d'Esthonie, 1 chemin du Télémy.	Trouche.	Japert.	Michel Pandolfo.
102	67, rue du Duc des Cars.	Beulaygue.	Maës.	Michel Pandolfo.
103	15, rue Commandant Prévost.	Driguez.	Boulourd.	Michel Pandolfo.
104	Angle r. Barra et Livingstone.	Soler-Botella et Cassar.	Rosazza.	Michel Pandolfo.
105	Angle rue Soleillet et rue des Fortifications.	Zermati-Goubet-Gonzalo.	Soucy.	Michel Pandolfo.
106	Avenue Georges Clemenceau, rue privée de 3 m. El-Biar.	Athias Jean.	De Miras.	Michel Pandolfo.
107	58, avenue Malakoff.	Bachir Ben Zekri.	Chalons.	Michel Pandolfo.
108	17, rue Lafontaine.	Michel Pandolfo.	Laget.	Michel Pandolfo.
109	15, rue Suffren.	Dader.	Pare.	Michel Pandolfo.
110	Climat de France.	Rodolfi et Di Rose.	Le Bargy.	Michel Pandolfo.
111	36, rue Mizon.	Faulhan.	Pare.	Michel Pandolfo.
112	Place Dutertre et chemin de la Vigie.	Sammut.	Rosazza.	Michel Pandolfo.
113	Boulevard Thiers et rue Prévost-Paradol.	Sintes.	Moreschi.	Michel Pandolfo.
114	R. Amiral Collet et r. de Suez.	Molko.	Boulourd.	Michel Pandolfo.
115	16, rue des Colons.	Journeau.	Mamalli.	Michel Pandolfo.
116	5, boulevard Bugeaud.	Isoard.	Richard.	Michel Pandolfo.
117	Parc d'Hydra.	Tosi.	Cardenal.	Michel Pandolfo.
118	Parc d'Hydra.	Piedallu.	Montaland.	Michel Pandolfo.
119	Parc d'Hydra.	Valet.	Roulleau.	Michel Pandolfo.
120	Parc d'Hydra.	Nittel.	Ferlié.	Michel Pandolfo.
121	Champs de manœuvres.	Marzo.	Solivères.	Sté des Ets Robert et Cie.
122	Rue des Sports (Jardin d'essai).	Régie Foncière de la Ville d'Alger.	Preuilh.	Sté des Ets Robert et Cie.
123	13, 15, 17, rue Camille Douls.	Peyre.	Rosazza.	Sté des Ets Robert et Cie.
124	12, rue Sadi Carnot.	Cambefort.	Bonet.	Sté des Ets Robert et Cie.
125	Rue Jenner.	Salle.	Roidot.	Sté des Ets Robert et Cie.
126	30, rue Mizon.	Onteniente et Ginet.	Onteniente.	Sté des Ets Robert et Cie.
127	28, rue Soleillet.	Martin.	Onteniente.	Sté des Ets Robert et Cie.
128	6, rue La Tour d'Auvergne.	Henri.	Albou.	Sté des Ets Robert et Cie.
129	51, rue d'Isly.	Bielle.	Vautrin.	Sté des Ets Robert et Cie.
130	9, avenue de l'Oriental.	Clinique de la Station sanitaire.	Guion.	Sté des Ets Robert et Cie.
131	Angle rue Clauzel et Bourlon.	Raoux.	Richard.	Sté des Ets Robert et Cie.
132	30, rue de Picardie.	Croise.	Japert.	Sté des Ets Robert et Cie.
133	Rues Francis Garnier et Beau-séjour.	Berger-Vachon.	Millié.	Sté des Ets Robert et Cie.
134	Avenue de l'Oriental et boulevard Saint-Saëns.	Groupe de l'Oriental.	Millié.	Sté des Ets Robert et Cie.
135	236, rue Michelet.	El-Djezair.	Millié.	Sté des Ets Robert et Cie.
136	130, rue Michelet.	Gozlan.	Ramalli.	Sté des Ets Robert et Cie.
137	Lotissement Enos, r. Réaumur.	Boucetine.	Boulourd.	Sté des Ets Robert et Cie.
138	12, rue Isidore Tachet.	Joly.	Parsy.	Sté des Ets Robert et Cie.
139	Rue de Suez.	Colom.	Solivères.	Sté des Ets Robert et Cie.
140	Rues Comm ^t Rinn et Trézel.	Gastu.	Breuillet et Emery.	Sté des Ets Robert et Cie.
141	24, rue Horace Vernet.	Navarre.	Richard.	Sté des Ets Robert et Cie.
142	6, rue Isidore Tachet.	X.....	Parsy.	Sté des Ets Robert et Cie.
143	8, rue Eugène Etienne.	Villa Chaix.	Guibillon.	Sté des Ets Robert et Cie.
144	27, rue d'Amourah.	Astoul.	Ritter et Caviglioli.	Sté des Ets Robert et Cie.
145	2, rue Livingstone.	Cabanie et Galéa.	Pers et Ferlié.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
146	Rue de Lyon.	Londigne.	Japert.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
147	Rue Bourlon.	Pessina.	Seiler et Lathuillière.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
148	Rue Soleillet.	Donato.	Pare.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
149	La Redoute, chemin Berger.	Calvo.	Civera.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
150	Rue Vasco de Gama (Bab-el-Oued).	Cota.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
151	Boulevard Maréchal Foch et rue Duc des Cars.	Ronda Frères.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
152	Boulevard de Flandre.	Ripoll.	Gloerfelt.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
153	Rue Réaumur (Bab-et-Oued).	Stora et Zagouati.	Moreschi.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}
154	Boulevard Malakoff.	Lagémi.	Richard.	Menin, Delenseigne & C ^{ie}

	SITUATION	PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES
155	58, rue de Lyon.	Bosc et Robert.	Japert.	Menin, Delenseigne & Cie
156	Rue de Lyon.	Compagnie Foncière et Immo- bilière de la Ville d'Alger.	Japert.	Menin, Delenseigne & Cie
157	Rue Jacques Grégori, Bel- court, Alger.	Compagnie Foncière et Immo- bilière de la Ville d'Alger.	Japert.	Menin, Delenseigne & Cie
158	Rue de la République, Hussein- Dey.	Pons.	Juanéda.	Menin, Delenseigne & Cie
159	Rue d'Esthonie.	Rosazza et Yvars.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & Cie
160	Rue Marcel Pallat.	Foyer du Mutilé.	Seiler et Lathuillière.	Menin, Delenseigne & Cie
161	Colonne Voirol.	Jais Frères.	X.....	Menin, Delenseigne & Cie
162	Rue Lafontaine, Belcourt.	Dahan.	Etienne.	Menin, Delenseigne & Cie
163	Boulevard Gallieni.	Colin.	Voisin.	Menin, Delenseigne & Cie
164	Allée des Mûriers.	Paris.	Roger.	Menin, Delenseigne & Cie
165	Rue de Constantine, Hussein- Dey.	Pinelli.	Gloerfelt.	Menin, Delenseigne & Cie
166	Rue de Lyon, Belcourt, Alger.	Mora.	Gianola.	Menin, Delenseigne & Cie
167	Avenue de la Dore et rue Saint Vincent de Paul.		Juanéda.	Menin, Delenseigne & Cie
168	Rue Livingstone.	Llopis.	Martinez.	Menin, Delenseigne & Cie
169	Rue Denfert Rochereau.	Presbytère de l'Agha.	Barbet.	Menin, Delenseigne & Cie
170	Rue Victor Hugo.	Zaragozi.	Nardi.	Menin, Delenseigne & Cie
171	Rue Laurent-Sintès.	Gornès.	Juanéda.	Menin, Delenseigne & Cie
172	Allée des Mûriers.	Bon Zom.	Capera.	Menin, Delenseigne & Cie
173	Boulevard Gallieni.	Maille.	Voisin.	Menin, Delenseigne & Cie
174	Rue Réaumur.	Vidal.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & Cie
175	Rue Bab el Oued.	Valensi.	Ritter.	Menin, Delenseigne & Cie
176	Rue de l'Orangerie, Hamma, Alger.	Domenech.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & Cie
177	Nouvel-Ambert, annexe Hus- sein-Dey.	Portal.	Solivérès.	Menin, Delenseigne & Cie
178	Rue de Suez.	Bufaumène et Désobry.	Japert.	Menin, Delenseigne & Cie
179	Rue de Picardie et rue Jean- Jaurès.	Docteur Liaras.	Vasselon et Garnier.	Menin, Delenseigne & Cie
180	Rue de Lyon.	Bonsoir Frères.	Rosazza.	Menin, Delenseigne & Cie
181	Rue François Villon.	Romano.	Japert.	Menin, Delenseigne & Cie
182	Boulevard Gallieni.	Moser.	Boulourd.	Menin, Delenseigne & Cie
183	Nouvel-Ambert.	Litchle.	Thadome.	Menin, Delenseigne & Cie
184	Boulevard Bru.	Barbier.	Thadome.	Menin, Delenseigne & Cie
185	Av. de la Bouzaréa et r. Bizet.	Salord.	Sifre.	Menin, Delenseigne & Cie
186	Avenue de la Bouzaréa.	Cabanès.	Sifre.	Menin, Delenseigne & Cie
187	Rue Lamoricière, Hussein-Dey	Sanchez.	Juanéda.	Menin, Delenseigne & Cie
188	El-Biar, rue Blaise Pascal.	Lavaysse.	Ducret.	Menin, Delenseigne & Cie
189	La Redoute, Alger.	Près.	Boulourd.	Menin, Delenseigne & Cie
190	Rue Etienne, Hussein-Dey.	Cosimi.	Cosimi.	Menin, Delenseigne & Cie
191	Avenue de la Bouzaréa.	Veuve Bezzina.	Sifre.	Menin, Delenseigne & Cie
192	Avenue Maréchal Foch, Alger.	Goujon.	Sifre.	Menin, Delenseigne & Cie
193	Colonne Voirol, chemin Beau- repaire.	Rosier.	Raunier.	Menin, Delenseigne & Cie
194	Angle boulevard Maréchal Foch et rue Berthezene.		José Ritter.	Forges Garcia.
195	Rue Prévost-Paradol.	Thomas.	Boulourd.	Forges Garcia.
196	4, rue Auber.	Giono.	Chauzy.	Forges Garcia.
197	182, rue de Lyon.	Micco.	Ritter.	Forges Garcia.
198	31, rue de Lyon (angle rue du Docteur Rouby).	Bourson.	Ritter.	Forges Garcia.
199	Angle rue Négrier et rue Lamoricière, Hussein-Dey.	Ozouf.	Dupin.	Forges Garcia.
200	Rue Paul Revoil, Ruisseau.	Office d'Habitation Bon Mar- ché de la Ville d'Alger.	Ferlié.	Forges Garcia.
201	4, rue Léon Roches.	Capo.	Etienne.	Forges Garcia.
202	12, boulevard de l'Orangerie.	Dubourg.	Chalon.	Forges Garcia.
203	Angle boulevard Auguste Comte, rue Jacques Grégori.	Ferrero.	Ritter.	Forges Garcia.



86

321-

IL CONFÈRE SOLIDITÉ ET SÉCURITÉ



L'ACIER NE CÈDE JAMAIS

BG Politechniki Śląskiej
nr inw.: 000 - 55539



Dyr.1